



Municipalité de  
Saint-Simon-les-Mines

Province de Québec  
MRC Beauce-Sartigan  
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, VÉRONIQUE FORTIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Dérogation mineure – Lot 3 629 421, 4462, rang Chaussegros

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines le 13 octobre 2020 à compter de 19 h 30 au 3338, rue Principale à Saint-Simon-les-Mines.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### Nature et effets :

Le propriétaire demande de permettre une façade de 6 mètres. L'article 3.2.1 du règlement de lotissement 166-2006 spécifie qu'un terrain non desservi doit avoir une largeur minimale sur la ligne avant de 50 mètres.

### Identification du site concerné :

Le site concerné est le lot 3 629 421, 4462 rang Chaussegros à Saint-Simon-les-Mines.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce vingt-neuvième jour du mois de septembre 2020.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et secrétaire-trésorière